

REGLES D'ACCES A L'INI-CERAH SITE DE CRETEIL ET DE WOIPPY

Pour accéder à l'établissement, patients ou usagers doivent présenter :

- **un pass sanitaire valide** via l'application TousAntiCovid
- ou
- **un test RT-PCR ou antigénique ramené à 24 heures** (depuis le 29 novembre 2021).

Pour plus d'information : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Pour vos prochains rendez-vous et/venues dans l'établissement, un projet de loi soumis au Parlement vise à **transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier**. Ce dernier sera requis pour accéder aux sites de Créteil et de Woippy, si cette mesure est adoptée.